

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DE LA PROVENCE VERTE

Séance du 19 juin 2020

Nombre de délégués des Communes en exercice : 52

Nombre de membres présents ou représentés : 48

Délibération n° 2020-134

Objet de la délibération : Délibération relative à l'approbation du compte de gestion 2019 du budget annexe du Pôle d'activité de Nicopolis de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte

L'an deux mille vingt, le dix-neuf juin, à huit heures et trente minutes, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à Brignoles, salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur Didier BREMOND, Président, sur la convocation qui leur a été adressée le 12 juin 2020.

Présents : BREMOND Didier, FABRE Gérard, FELIX Jean-Claude, DEBRAY Romain, GUIOL André, BOURLIN Sébastien, CONSTANS Jean-Michel, LAVIGOGNE Denis, GIULIANO Jérémy, PERO Franck, FREYNET Jacques, VERAN Jean-Pierre, GENRE Patrick, ARTUPHEL Ollivier, AUDIBERT Eric, BONNET Jean-Luc, CLERCX David, FAUQUET-LEMAÎTRE Arnaud, GROS Michel, HOFFMANN Olivier, LATZ Michaël, LOUDES Serge, PAILLARD Carine, PAUL Jacques, PORZIO Claude, BŒUF Mireille, VALLOT Philippe, BERTIN-PATOUX Lydie, DECANIS Alain, DELZERS Catherine, FIRMIN Myriam, GIUSTI Annie, KIEFFER Bertrand, LAMIA Anne-Marie, LASSOUTANIE Chantal, LAUMAILLER Jean-Luc, MARTIN Laurent, MONTIER Henri-Alain, PELISSIER Magali, PIANELLI Serge, SALOMON Nathalie, SIMONETTI Pascal

Absents :

- **dont représentés :** GUISIANO Jean-Martin donne procuration à BREMOND Didier, LANFRANCHI Christine donne procuration à MARTIN Laurent, LANFRANCHI Horace donne procuration à LAMIA Anne-Marie, MONDANI Denis donne procuration à LASSOUTANIE Chantal, RINAUDO Corinne donne procuration à GIULIANO Jérémy, WUST Jocelyne donne procuration à FABRE Gérard
- **dont excusés :** BLEINC Gérard, GAUTIER Pierre, GARELLO Vessélina, NEDJAR Laurent

Secrétaire de Séance : Madame Carine PAILLARD

Monsieur Patrick GENRE expose :

VU la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 et la loi n° 2020-546 « prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions » publiée le 12 mai 2020;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L1612-12 ;

VU la délibération n° 2018-304 du Conseil de Communauté du 7 décembre 2018 relative à la fusion des budgets annexes de zones d'activités de Nicopolis ;

CONSIDERANT qu'après s'être fait présenter les budgets primitif, supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice 2019, les bordereaux de titre de recette, les bordereaux de mandat du compte de gestion, par Monsieur le Receveur, accompagnés des états de développement, comptes de tiers ainsi que des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

CONSIDERANT qu'après s'être assuré que le Monsieur le Receveur a requis dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'année 2018, celui des titres de recettes émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ces écritures ;

CONSIDERANT que statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 y compris celles relatives à la journée complémentaire ; Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexés ; Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

CONSIDERANT l'avis favorable du Bureau communautaire ;

Il est demandé au Conseil de Communauté :

- d'approuver le compte de gestion 2019 du budget annexe du Pôle d'activités de Nicopolis de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte, ci-annexé, et dont les résultats s'établissent comme suit :

	SECTION Investissement	SECTION Fonctionnement	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
PREVISIONS BUDGETAIRES TOTALES (A)	34 923 092,00 €	38 318 796,00 €	73 241 888,00 €
TITRES DE RECETTES EMIS (B)	17 914 685,67 €	18 975 840,59 €	36 890 526,26 €
REDUCTIONS DE TITRES (C)		16,67 €	16,67 €
RECETTES NETTES (D=B-C)	17 914 685,67 €	18 975 823,92 €	36 890 509,59 €
DEPENSES			
AUTORIS BUDGETAIRES Totales (E)	34 923 092,00 €	18 318 796,00 €	53 241 888,00 €
MANDATS EMIS (F)	18 113 187,00 €	19 314 457,63 €	37 427 644,63 €
ANNULLATIONS DE MANDATS (G)			-00 €
DEPENSES NETTES (H=F-G)	18 113 187,00 €	19 314 457,63 €	37 427 644,63 €
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(D-H) EXCEDENT			
(H-D) DEFICIT	-198 501,33 €	-338 633,71 €	-537 135,04 €

	Résultat clôture 2018 secteur 123	Résultat exercice 2019	Transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire secteur 4	Résultat clôture 2019
Investissement	-3 390 311,45 €	-198 501,33 €	-5 542 429,83 €	-9 131 242,61 €
Fonctionnement	3 024 785,05 €	-338 633,71 €	5 553 394,65 €	8 239 545,99 €
TOTAL	-365 526,40 €	-537 135,04 €	10 964,82 €	-891 696,62 €

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté approuve, à l'unanimité, cette délibération.

Acte rendu exécutoire après
télétransmission
le **25 JUN 2020**
et affichage le
25 JUN 2020

Fait et délibéré à Brignoles, le 19 juin 2020

Le Président,

Didier BREMOND

